



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE

CYCLO CLUB ATURIN – 8 DECEMBRE 2020

Le 8 Décembre 2020, l'Assemblée Générale du Cyclo Club Aturin est organisée par correspondance sous la Présidence de Jean Pierre PICARD, Président de l'association.

En effet, face aux risques grandissants du COVID-19 et aux mesures sanitaires indispensables, le Comité Directeur, dans sa réunion du 12/10/2020, a décidé d'organiser cette Assemblée Générale par correspondance.

L'Ordonnance 2020-321 du 25 Mars 2020 prorogée par le Décret 2020-925 du 29 Juillet 2020, autorise les associations à adapter les règles de réunion et de délibération des assemblées.

L'Article 3 de ce décret indique que la communication des documents et informations obligatoires peut être valablement effectuées par message électronique.

L'Article 4 indique que le Comité Directeur peut décider que cette AG peut se tenir sans que les membres ayant le droit d'assister ne soient présents physiquement.

Enfin, l'article 6 autorise que les décisions soient prises par voie de consultation écrite quel que soit les contraintes imposées par les statuts de l'Association.

Dans le cadre de cette AG, l'article 14 de nos statuts prévoit le renouvellement de tous les membres du Comité Directeur, comme c'est le cas tous les 4 ans à chaque année olympique.

Nous avons donc fait appel à candidature auprès de tous les adhérents du club pour 12 postes de membres par courrier ou mail le 7 Octobre 2020. Les candidatures devaient être formulées par écrit et retournées au Président du Club avant le 30/10/2020, les membres sortants étant rééligibles.

Le 9 Novembre 2020, un mail ou un courrier (si aucune adresse mail connue) a été adressé à tous les adhérents du Club avec l'ensemble des documents nécessaires à la tenue de l'Assemblée Générale à savoir : Rapport Moral et d'Activité, Rapport Financier, Rapport Sécurité, Budget Prévisionnel et liste des candidats au renouvellement du Comité Directeur.

Le même jour, un courrier postal contenant le bulletin de vote anonyme par correspondance et une enveloppe timbrée pour le retour du vote au Club a été adressé à tous les adhérents.

Le retour du vote était exigé pour le 07 Décembre 2020.

Le dépouillement du vote a été réalisé le 08 Décembre 2020 en présence de J.Pierre PICARD, Président du Club et de Claude MAURIN, Trésorier.

-Nb de votants : 65 (95.6 % Participation)

ORDRE DU JOUR

- **Rapport Moral et d'Activité**
- **Rapport Financier**
- **La Sécurité et la Santé**
- **Election Nouveaux Administrateurs**
- **Questions diverses**

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITE (J.Pierre PICARD)

L'Année 2020 restera marquée à jamais par l'épidémie du COVID-19.

Sur le plan personnel, familial, professionnel et amical nous avons dû faire face à ce danger diffus qui nous oblige à modifier fondamentalement notre mode de vie et notre rapport avec les autres.

Notre moral a été mis à rude épreuve et nous n'avons pas pu trouver notre réconfort habituel dans les gestes d'affection ou dans les contacts amicaux.

La deuxième vague et le nouveau confinement à compter du 30/10 nous projette vers des horizons totalement inconnus.

Dans ce contexte très difficile le **Cyclo Club Aturin** a essayé de jouer son rôle associatif en prenant des décisions responsables pour préserver la sécurité de tous, tout en essayant de sauvegarder un lien d'amitié entre tous ses adhérents.

Dans une société, accentuée par le contexte COVID, où l'individuel et le 'chacun pour moi' prend le dessus sur le collectif, nous devons plus que jamais défendre et promouvoir le

'Chacun pour Tous'

Avant de continuer ce rapport, je voudrais que nous partagions une pensée pour Pierre LACRAMPE qui nous a quittés cette année dans sa 84^{ème} année.

Pierre s'est beaucoup investi dans notre Club et il a tout particulièrement assuré avec bienveillance l'assistance des grandes traversées organisées par le Club.

Bilan 2020

Pour débiter ce bilan, nous devons traditionnellement faire un point sur les effectifs

Effectifs

68 adhérents au Club au 31/10/2020 en forte baisse sur une année (-18 soit -21%)

☐45 Licenciés FFCT (-17 sur un an soit -27%)

☐23 Membres Actifs non licenciés (-1 sur un an)

L'analyse de cette chute importante de 17 licenciés sur une année nous indique :

-5 licenciés VTT suite à l'abandon de la section VTT

-8 licenciés âgés de + 80 ans

-1 licencié décédé

-5 licenciés inactifs avec le Club

+2 nouveaux licenciés

Le Comité Directeur n'a pas souhaité, cette année, réaliser des relances insistantes auprès des adhérents qui n'ont pas renouvelé leur adhésion.

Cette analyse doit pourtant nous interpeler :

22 cyclos (soit 50%) sont âgés de 70 ans ou + et à contrario 8 cyclos seulement ont moins de 60 ans

17 cyclos (soit 38 %) n'ont participé à aucune activité

Il est plus qu'évident que la pérennité du club passe par un recrutement de nouveaux cyclos.

Pour autant, nos tentatives récentes pour créer une section Féminine ou une section VTT se sont soldées par un échec. Ce sera assurément **LE** grand défi de la nouvelle équipe qui sera élue à l'AG.

Gestion du COVID

L'application des décisions gouvernementales et la gestion de la sécurité des adhérents du Club ont piloté notre action en 2020.

17/03- 10/05	Confinement général (Mails du 17 et 19/03)
11/05-26/06	Reprise des sorties vélo <u>en individuel</u>
A partir du 27/06	Reprise des Sorties Hebdomadaires en groupe (tout en respectant les gestes barrières)
30/10	2ème confinement général

Tout au long de cette période difficile, le Club s'est mobilisé pour garder le contact avec ses adhérents et entretenir des liens entre chacun.

Par contre, compte tenu des règles de sécurité nécessaires, l'ensemble des activités prévues et non engagées ont été annulées sans date prévisible de reprise. A ce jour, et compte tenu de la situation COVID qui continue à s'aggraver, nous n'avons aucune visibilité sur un plan de reprise.

Enfin nous avons décidé d'organiser notre Assemblée Générale par correspondance pour privilégier la sécurité des adhérents tout en respectant nos statuts et notre règlement intérieur.

Outils et Organisation

En 2020, malgré les difficultés, nous avons renforcé l'exploitation de nos outils essentiels :

- Alerte Météo déclenchée 6 fois et qui renforce la pratique du vélo en groupe même quand la météo n'est pas favorable
- Le site CCA qui permet de développer la communication entre adhérents et vers l'extérieur.
Outil indispensable pour charger les circuits de la semaine, pour consulter l'agenda des activités, pour consulter les compte-rendus de réunion, pour consulter l'album photos de nos activités.
- Le descriptif de nos circuits hebdomadaires mis à jour chaque fois que nécessaire en fonction des remarques que vous faites en les parcourant.

Plan Animation 2020

COVID oblige, le Plan d'Animation Annuel, qui vous a été présenté lors de la dernière AG, n'a été que très partiellement réalisé.

- Circuits Hebdomadaires
Interrompus entre le 17/03 et le 26/06 et depuis le 30/10, les circuits ont quand même été régulièrement parcourus par une vingtaine de cyclos (50% de l'effectif) répartis selon 3 groupes de niveau mis en place depuis 2018.
Il faut noter qu'une très grande majorité de cyclos ne parcourent plus que les circuits courts :
Age moyen en hausse, Motivation en baisse, Besoin de sécurité cardiaque,
C'est une tendance qui s'affirme un peu plus chaque saison.
- Randonnée Téléthon
19 cyclos ont participé à cette manifestation le 7/12/2019
- Réunions mensuelles
2 réunions mensuelles seulement ont pu se tenir avant le confinement avec une bonne fréquentation de 15 adhérents présents.
- Sorties Montagne
La Commission Montagne a organisé 6 sorties Montagne entre le 03/08 et le 07/09
Beau succès avec un groupe fidèle de 12 cyclo-montagnards.
L'assistance sans faille de Edith est certainement pour beaucoup dans la présence régulière de plusieurs cyclos.
- Séjour en Périgord Noir du 5 au 12/09.
Grand succès de ce séjour qui a réuni 20 adhérents pendant toute une semaine.

Météo, Hébergement, Restauration, Programmes d'activités, Randonnée en Canoé : tout était réuni pour un séjour réussi

- Animations annulées

De nombreuses animations prévues sur le Plan d'Animation ont été annulées :

- Réunions mensuelles depuis Fin Mars 2020 à ce jour
- Soirée d'Ouverture du 13/03
- Soirées Plancha du 5/06 et 25/09
- Randonnées habituelles de Riscle, Eugénie et des Virades de l'Espoir
- Organisation de la Randonnée Aturine du 19/04
- Séjour FFCT à Cambrils du 25/04 au 2/05
- Journée Pédagogique Scolaire
- Organisation de la Journée du Vélo

Conclusion

Avant de conclure ce bilan 2020, je tiens à remercier individuellement tous les membres du Comité Directeur et particulièrement son trésorier (C.MAURIN), la Commission Montagne (J et E. GALIAY-C.DUTREY-J.L CATHALA-L.MICHAUD), le Groupe de Travail du Séjour PERIGORD (J.GALIAY-H.LAMOTHE LALANNE-J.BOILEVIN-JP PICARD), Monsieur Météo (J.TENTELIER)

Merci à la Municipalité pour le renouvellement de sa subvention de 750 €.

Merci à l'Amicale de Mestade pour la mise à disposition régulière de son local

A titre personnel, j'ai été très heureux de m'investir dans ce Club depuis plusieurs années comme Responsable des Animations, Secrétaire, Vice-Président et depuis 3 ans comme Président.

J'ai décidé de transmettre le flambeau et de ne pas me représenter au bureau du prochain Comité Directeur (si je suis réélu comme dirigeant).

Mais, bien sûr, le prochain Président pourra compter entièrement sur moi pour faciliter sa prise de fonction.

Le Rapport Moral et d'Activités, soumis au vote des adhérents par correspondance est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER (Claude MAURIN)

Le Trésorier du CCA présente le rapport financier, joint en annexe, dont le résultat de l'exercice est excédentaire de 563.39 € et le solde de trésorerie est de 5432.18 €.

Le Rapport Financier, soumis au vote des adhérents par correspondance est adopté à l'unanimité.

LA SECURITE ET LA SANTE (Christian DUTREY)

La situation actuelle rend très difficile d'établir un bilan pour l'année 2020.

Les renseignements sur les accidents sont peu ou mal remontés cette saison vers les responsables « sécurité » qui ont donc quelques difficultés à dresser des statistiques fiables (origine et gravité des accidents).

Mais n'allez pas croire que les cyclotouristes sont devenus vertueux... En Nouvelle-Aquitaine, 142 déclarations d'accidents ont été enregistrées.

Concernant plus particulièrement notre Club, nous avons le grand plaisir cette saison 2020 de ne compter aucun accident.

187 « cyclistes » ont cependant trouvé la mort sur les routes en France dont 29 pour le seul mois de juillet ! Un chiffre qui fait réfléchir et qui est en augmentation par rapport à celui de 2019 (+ 13 ; + 7,5 %).

Une fois encore, et de façon récurrente, les causes essentielles d'accidents chez les cyclotouristes restent :

- l'imprudence avec le plus souvent le non-respect du Code de la Route
- l'inattention du cyclotouriste sur la route et plus particulièrement lors des déplacements en groupe.
- le non-respect du cyclotouriste par l'automobiliste

On constate de plus en plus d'accidents provoqués par une collision arrière d'un automobiliste. Pour diminuer cette cause, il devient peut-être urgent que le cyclotouriste et plus généralement le cycliste signale sa présence sur la chaussée

- par un éclairage permanent sur le vélo à l'avant et à l'arrière (vivement conseillé)
- en portant des vêtements clairs et surtout en utilisant chaque fois qu'il est nécessaire le « gilet jaune, rose ou orangé bien équipé de ses bandes réfléchissantes réglementaires » (temps couvert, pluvieux, brouillard, lever du jour, coucher du soleil) comme l'exige le « CODE DE LA ROUTE ».

Les cyclotouristes doivent bien prendre conscience de leur vulnérabilité sur les routes et pratiquer leur activité avec beaucoup d'humilité et de « douceur »

Nous ne pouvons que vous inciter aussi

- . à ne pas hésiter à faire un « vrai » bilan de santé chaque début de saison (suivi médical)
- . à faire une épreuve d'efforts à partir de 60 ans, tous les 2 ans, et plus si nécessaire.

Les cyclotouristes ne doivent jamais oublier qu'ils sont dans l'obligation de respecter la règle fondamentale qui conditionne leurs déplacements sur les routes, à savoir le « CODE DE LA ROUTE » ! Et ils ont trop tendance à l'oublier !

Rappelons que les infractions du cyclotouriste au code de la route sont passibles de sanctions financières.

Les recommandations ci-dessous, mille fois répétées pour des sorties plus sûres, doivent rester la bible de la « Sécurité » sur les routes et les chemins !

- . Respecter le code de la route
- . Faire preuve de discipline et d'attention lors des sorties en groupe
- . Ne pas oublier que les routes et les chemins appartiennent à tous
- . Etre maître de sa machine
- . Anticiper les dangers
- . Voir et être vu
- . Porter le casque

En conclusion, ne pas oublier que la pratique du vélo comporte des risques et qu'elle peut être violente. La route comporte des pièges et les chemins également !

Le Rapport Sécurité, soumis au vote des adhérents par correspondance est adopté à l'unanimité.

ELECTION NOUVEAUX ADMINISTRATEURS (JPierre PICARD)

Comme le prévoit l'article 14 de nos statuts nous devons voter pour le **renouvellement de tous les membres du Comité Directeur**, comme c'est le cas tous les 4 ans à chaque année olympique.

Ce nouveau Comité est pour un mandat de 4 ans (2020-2024).

12 postes étaient ouverts et 8 candidats se sont fait connaître par écrit :

- **Jacques BOILEVIN**
- **Christian DUTREY**
- **Henri LAMOTHE-LALANNE**
- **Claude MAURIN**
- **Nadine MAURIN**
- **Laurent MICHAUD**
- **J.Pierre PICARD**
- **Pierre RAGOGNA**

Je regrette sincèrement que quelques adhérents n'aient pas décidé de s'investir davantage dans ce Club pour assurer son animation et sa pérennité.

Avant cette nouvelle élection, je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont investies dans le Comité Directeur sortant :

(F.AUDHUY-G.BRIANT-B.BUTTAZZONI-J.BOILEVIN-A.CARIOU-C.CARIOU-C.DARRIEUX-Y.DEVISME -J.DUROU-R.DUROU-C.DUTREY-H.LAMOTHE-LALANNE-L.MICHAUD-C.MAURIN-JP.PICARD-P.RAGOGNA-J.TENTELIER)

Ils peuvent être fiers du travail effectué pour améliorer l'organisation, les outils, les animations mais avant tout pour défendre les valeurs du Club.

L'ensemble des candidats sont élus à l'unanimité.

Félicitations au nouveau Comité Directeur.

QUESTIONS DIVERSES:

- Demande d'une carte pour les adhérents non licencié CCA
 - Demande de création de circuits plus courts (40-50 kms) et moins vallonné à proposer à de nouveaux adhérents débutants ou des cyclos le désirant
 - Mise en place d'une organisation permettant d'encadrer les cyclos débutants.
- Ces questions seront étudiées lors d'un prochain Comité Directeur.

Le Président:

Jean Pierre PICARD

Le Trésorier

Claude MAURIN